

**REPUBLIQUE FRANCAISE
SYNDICAT D'EAU DES FREMUR**

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 juin 2026 à 10 h 15, les membres du syndicat se sont réunis à la mairie de Pleslin Trigavou, sous la présidence de Monsieur LEMOINE Loïc, Président.

PRÉSENTS : LEMOINE Loïc - ARMANGE Cécile - BERNARD Philippe - BOURGET André - BRIARD Serge - DE LA CUEVA Victor Hugo - GAULLIER Cédric - GENSSE Thierry - HERVE Jean-Yves - LAYEC Claude - LEMOINE Yann - LOHIER Philippe - MORAIN Didier - RAFFRAY Michel - ROUX Dominique - SAMSON Noël

ABSENTS EXCUSES : BULTEZ Laurent - CORDON Jean-Baptiste - Christophe RICHEUX - LEDAGUENEL Thierry - REBOURS Sébastien

ASSISTAIT AUSSI : DUMOULIN Bruno, Délégué Suppléant de la Commune de Saint -Potan

SECRÉTAIRE : BERNARD Philippe

Ouverture de la séance à 10 h 15

Approbation du PV de la séance du 11 mai 2026

OBJET : Indemnités de déplacements des membres du Syndicat

Le Président informe l'assemblée de la possibilité d'attribuer des indemnités de déplacements aux membres sur la base des indemnités de la fonction publique territoriale.

Il propose à l'assemblée la mise en place des indemnités de déplacements pour les membres du Comité Syndical.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité décide que les membres seront indemnisés de leurs déplacements selon le tarif applicable à la catégorie des véhicules de 6 et 7 CV, tranche de 0 à 2000 km par an.

Pour Copie Conforme,

Le Président



Le Secrétaire de séance



CERTIFIÉ EXECUTOIRE PAR
TRANSMISSION EN PREFECTURE

LE

6 JUL. 2026

